

Championnat Départemental jeunes d'Ille-et-Vilaine 2016 – Clauses particulières

Clauses particulières validées par le Directeur départemental de l'Arbitrage le 14 octobre 2015.

Cette partie précise les particularités du Championnat Départemental jeunes d'Ille-et-Vilaine par rapport aux règles générales de la Ligue de Bretagne. Pour toute règle non précisée ici, se reporter aux règles générales de la Ligue de Bretagne.

9.1. Structure du championnat

Le Directeur du Championnat Départemental détermine la formule la plus adaptée pour chaque catégorie dès la fin du pointage de chaque tournoi :

- Les tournois Mixtes et les tournois Filles sont joués avec un appariement au système suisse. Aucun "appariement forcé" par catégorie ou genre n'aura lieu.
- Le nombre de rondes de chaque tournoi sera déterminé en fonction du nombre de participants.
- En cas de faible effectif dans une catégorie, un tournoi toutes rondes peut être mis sur place.

Chaque féminine jouera dans le tournoi Filles correspondant à sa catégorie.

Toute féminine désirant concourir dans le Tournoi Mixte correspondant à sa catégorie doit en faire la demande du responsable des jeunes du Comité Départemental avant le 15 novembre 2015. En cas de non qualification dans le tournoi Mixte, elle ne pourra concourir dans le Tournoi Filles du Bretagne Jeunes 2016 (sauf préqualification).

9.2. Dates et lieu du championnat

Le championnat aura lieu les 21 et 22 novembre 2015 à Betton.

Pour les Poussines, Petits Poussins et Petites Poussines, le championnat se déroulera sur une seule journée, le **samedi 21 novembre 2015**.

Les horaires sont indiqués sur le site internet du Comité Départemental ; ils sont indicatifs, sauf pour la première ronde de chaque journée.

Tout joueur non présent au pointage n'est pas apparié pour la première ronde. Les joueurs en retard au pointage avec une excuse motivée pourront intégrer le championnat à la ronde 2, après accord de l'arbitre principal.

A partir de 15 min de retard à une ronde, un joueur est considéré comme forfait pour la ronde en cours.

Tout joueur forfait non prévenu pour une ronde pourra se voir exclu du tournoi.

9.3. Inscriptions

Tous les joueurs licenciés A (ou B pour les catégories Poussin et Petit Poussin) dans un club du département peuvent participer au championnat.

9.4. Cadence

- 50 minutes avec ajout de 10 secondes par coup pour les catégories Pupille à Minime ;
- 25 minutes avec ajout de 5 secondes par coup pour les catégories Petit Poussin et Poussin.

Dans les catégories Petit Poussin et Poussin, le troisième coup illégal fera perdre la partie conformément à la décision du Comité Directeur de la Fédération du 9 novembre 2014.

9.5. Départages

Aucun départage n'est organisé sur l'échiquier, le classement est établi sitôt la fin du championnat à partir de la grille américaine.

9.6. Encadrement

Un responsable adulte de chaque club devra encadrer et veiller à la sécurité des jeunes du club. L'organisateur, ou les arbitres, pourront prendre toute mesure s'imposant pour maintenir le respect des règles de sécurité et de bonne conduite.

La circulation dans l'espace de jeu est interdite aux spectateurs sauf pour les petites catégories (Petit Poussin et Poussin) avant le lancement de chaque ronde. Les spectateurs pourront circuler dans un espace qui leur sera réservé dans la salle de jeu.

9.7. Droit à l'image

En inscrivant leurs enfants (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le Comité Départemental et l'organisateur à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Anne RUHLMANN
Directrice du Championnat